

La Lettre de l'ONED n°13/ octobre novembre 2009

Le mot de l'Oned

Le Conseil d'administration du GIP Enfance en Danger a nommé Marie-Paule Martin-Blachais, directrice générale du GIP. Médecin, Marie-Paule Martin Blachais exerçait, jusqu'à présent, les fonctions de Directrice Enfance et Famille dans le département de l'Eure-et-Loir, et occupait le poste de Présidente de l'AFIREM (Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée). Suite à la décision du Conseil d'administration du mois de juillet, le recrutement d'un/e directeur/trice de l'Oned devrait être engagé dans les prochaines semaines.

Concernant l'Observatoire, le programme de travail propose une actualité dense en ce dernier semestre 2009. L'Oned a en effet publié sur son site internet une contribution consacrée au délaissement parental (voir article p.3) à travers une étude comparative portant sur 4 pays. D'autres travaux sont en préparation, notamment un rapport sur l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes en fin de mesure, qui fera également l'objet d'une journée de travail, le 11 décembre prochain. Enfin, un travail mené au premier semestre 2009 sur le projet pour l'enfant sera prochainement mis en ligne.

Autre rendez-vous de l'Oned, le 4 décembre, avec une journée d'études et de recherches consacrée aux enfants exposés aux violences conjugales, au cours de laquelle des présentations de recherches et de dispositifs pourront donner lieu à des discussions et des échanges entre les professionnels et les chercheurs.

N'hésitez donc plus à vous rendre sur le site de l'Oned, www.oned.gouv.fr, pour vous inscrire aux journées et vous informer des nouveautés.

L'équipe de l'Oned

Séminaire Oned 2009 / 2010

Fort de l'intérêt suscité au cours de l'année 2008-2009, le séminaire de l'Oned reprendra cette année à partir du 23 octobre, le vendredi matin entre 10h et 13h.

Au cours de la première séance, l'Oned recevra Jacques MOREAU, professeur à l'École de Service Social de l'Université de Montréal. Il nous présentera un outil d'évaluation du développement de l'enfant de 0 à 5 ans validé scientifiquement et pouvant être utilisé par les travailleurs sociaux : la grille d'évaluation du développement de l'enfant (GED), créé à la demande du Centre Jeunesse de Montréal. L'accent sera plus particulièrement posé sur l'évaluation du processus « d'implémentation » de cet outil dans les centres jeunesse du Québec.

Les séances suivantes se tiendront les :

- 8 janvier
- 12 février
- 9 avril
- 21 mai

Les observatoires départementaux, outils stratégiques au service d'une politique territoriale de protection de l'enfance

Compte rendu du séminaire ONED-CNFPT des 21 et 22 septembre

Quelques chiffres parlent d'eux-mêmes pour résumer le premier séminaire organisé conjointement par l'ONED et le CNFPT : 85 participants représentant 55 départements. Cette participation témoigne de l'actualité et des préoccupations suscitées par la mise en place des observatoires départementaux de protection de l'enfance au sein des conseils généraux.

Deux objectifs majeurs ont dominé ces deux jours de réflexion : appréhender avec précision les enjeux de l'observation en protection de l'enfance; approfondir les missions dévolues aux observatoires départementaux. A travers ces enjeux, il est rapidement apparu que ce nouveau dispositif pouvait devenir un outil de pilotage des politiques locales pour le département, dans le cadre du schéma départemental, à condition de favoriser véritablement une réflexion collective et pluripartenariale.

Organisé en conférence, tables rondes et ateliers, ce séminaire a permis de mettre en exergue quelques points de discussions particulièrement prégnants à l'heure actuelle.

Suite à la présentation de l'expérience de l'observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse en Belgique, les participants ont reconnu la nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs, y compris les professionnels de terrain, dans le recueil de données; il est important que ces derniers puissent en percevoir l'utilité dans le cadre même de leur travail.

Au cours de ces deux jours, de nombreuses questions ont été abordées, notamment lors des tables rondes et des différents ateliers :

- Dans quelle mesure les missions dévolues à l'observatoire départemental en font-elles un outil stratégique de la politique territoriale en protection de l'enfance?
- Quels observatoires départementaux au service de quelles stratégies ?
- Pour une meilleure adéquation offre/besoin sur un territoire : l'observatoire départemental, outil d'aide à la décision?
- Quelle place réservée aux enfants et à leur famille dans l'observation et au sein du territoire?
- Quels choix d'organisation, quels moyens donnés à l'observatoire par les départements?

S'il est apparu que la mise en place des observatoires, les modalités de fonctionnement et les moyens dévolus font l'objet de choix différents selon les territoires, l'intérêt de l'observation est cependant reconnu par tous. Dans le même temps, il a été souligné que l'observatoire départemental présente un intérêt majeur pour les équipes, dans la mesure où il peut permettre de faire émerger les besoins des populations et des territoires dès lors que se pose la question de la maîtrise des dépenses publiques.

La question des pratiques a également été abordée, à travers une réflexion sur la participation individuelle des familles à leur évaluation et à la prise en charge de leur(s) enfant(s), qui est un préalable à une démarche de participation plus collective des familles à la réflexion sur les actions menées.

La question de l'observation partagée entre partenaires a été soulevée, à travers l'intervention de représentants de la Justice et de l'Education nationale, qui ont souligné avec force que les différents partenaires, dont les attentes sont variables, ne peuvent donner du sens à cette observation partagée qu'à la condition que ce travail ait des effets dans leurs pratiques professionnelles ou leur propre politique publique.

Ainsi, l'enjeu des observatoires départementaux réside, d'une part, dans le partage et l'utilisation pluripartenariale des connaissances qu'ils pourront produire à l'observatoire départemental, et, d'autre part, à partir de ces connaissances communes, dans la prise de décisions cohérentes et complémentaires.

Les présentations du séminaire seront prochainement disponibles sur www.oned.gouv.fr

Publication d'un rapport sur le délaissement parental

Qu'est-ce que le délaissement parental ? Peu conceptualisée mais suscitant un vif intérêt, largement débattue, cette notion de délaissement recouvre des réalités multiples vécues par certains enfants accueillis dans le cadre de la protection de l'enfance (mais pas seulement) auxquels sont proposées des réponses juridiques plus ou moins connues et/ou utilisées en France. Claire Gore (2001) la définit, d'un point de vue psychologique, comme renvoyant « à la notion de désinvestissement ou de relation dénuée d'intérêt, d'affects. Le qualificatif d'évolutif désigne un état de détachement dont le caractère de gravité s'inscrit dans la durée ».

Cette question du délaissement concerne de nombreux pays, en raison de ses effets sur le développement de l'enfant, comme le rappelle l'UNICEF : « Il y a urgence lorsqu'un enfant est délaissé ou vit une situation de délaissement total ». Aussi, chaque pays met-il en place des réponses juridiques, organisationnelles, professionnelles, éducatives ou politiques, en reflet notamment de conceptions culturelles de la famille et de l'enfant, et cherche sans cesse à les améliorer.

L'Oned, en réponse à une demande de la DGAS, publie une étude des conceptions et des pratiques en matière de délaissement parental, dans quatre pays choisis pour la diversité des orientations de leur dispositif : l'Italie s'organise autour de l'enfant et de sa famille parfois élargie ; les Pays-Bas favorisent la professionnalisation pour venir en aide, le plus en amont possible, aux parents ; l'Angleterre privilégie la stabilité de la famille ; le Québec propose des réponses multiples pour assurer la stabilité des liens de l'enfant.

Ce rapport est disponible sur le site de l'Oned , www.oned.gouv.fr

Les enfants exposés aux violences conjugales

Depuis une dizaine d'années, les pouvoirs publics se préoccupent des violences faites aux femmes, notamment dans le cadre conjugal. La question des enfants exposés à ce climat de violence, certes beaucoup plus récente, commence à émerger et a fait l'objet d'un cahier de recommandations aux pouvoirs publics, réalisé par l'Oned et le Service des Droits des Femmes et de l'Égalité, en 2008.

Afin d'approfondir la réflexion et les connaissances sur cette thématique, l'Oned propose une journée d'échanges, le 4 décembre, au cours de laquelle seront présentés les premiers résultats de trois recherches ainsi que de trois initiatives destinées tant à apporter un soutien à ces enfants, qu'à outiller et mieux articuler les intervenants autour de leur situation. Ces différents moments de la journée seront autant d'occasions de débats entre chercheurs et professionnels de terrain.

Le guide des premières préconisations ONED-SDFE est disponible en ligne.
Inscriptions : www.oned.gouv.fr

L'accompagnement à la sortie des jeunes en fin de mesure

Si la tendance actuelle montre que l'accession à l'âge adulte est longue et difficile pour les jeunes de la population générale, la situation des jeunes en protection de l'enfance, plus vulnérables et disposant de moins de ressources, est d'autant plus préoccupante qu'il leur est demandé d'accéder plus vite à l'autonomie.

Cette préoccupation est partagée aussi bien par l'Union Européenne, qui finance, depuis 2007, dans le cadre de son programme Progress, des actions pour l'insertion des jeunes, en particulier ceux sortant de la protection de l'enfance, que par le gouvernement, avec la publication, fin juin 2009, d'un livre vert pour la jeunesse qui souligne les besoins spécifiques de ces mêmes jeunes. Depuis la présentation d'une expérience québécoise lors d'une journée de travail en 2007, l'Oned s'est impliqué dans l'étude de cette thématique complexe. Son intérêt est partagé par les membres d'un groupe de travail réuni par l'Observatoire, au premier semestre 2009, afin d'étudier divers projets d'accompagnement en France et à l'étranger.

L'Oned propose de restituer les recommandations de ce groupe de travail lors d'une journée de travail intitulée : *Entrer dans l'âge adulte, la préparation et l'accompagnement en fin de mesure de protection*, au cours de laquelle les présentations de préconisations alterneront avec des illustrations au travers d'exemples concrets.

Les dispositifs visités dans le cadre de ce groupe de travail ont fait l'objet d'une fiche descriptive, disponible sur le site de l'Oned, rubrique Dispositifs et pratiques.

Inscriptions : www.oned.gouv.fr

Agenda de l'ONED

A l'occasion de son trentième anniversaire et du vingtième anniversaire de la CIDE, l'AFIREM (Association Française d'Informations et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée) organise un colloque centré sur le thème des **violences entre mineurs, pouvoir les penser, devoir les panser**, les 12 et 13 novembre à Paris.

Ces journées s'organisent autour de deux axes majeurs :

- la compréhension de la violence entre jeunes, dans ses nouvelles formes d'expression,
- les actions possibles à mener.

Informations et inscriptions : www.afirem.fr

Entre le 30 novembre et le 2 décembre 2009, dans le cadre du 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, sera organisée, à Addis Abeba, une conférence internationale intitulée **Children's Rights at a cross-roads**.

L'objectif de cette conférence est de développer un cadre commun des connaissances internationales afin de concrétiser l'application des droits des enfants dans le monde.

Dans ce lieu de réflexion et de dialogue, politiques, chercheurs et professionnels de terrain sont invités à présenter leurs expériences, leurs idées ainsi qu'à débattre du rôle de la recherche dans le cadre du développement des politiques et des pratiques garantissant les droits des enfants.

Plus d'informations : www.childoneurope.org ou info@crcanniversary.org

Actualités en protection de l'enfance

Le conseil des ministres a examiné le 9 septembre 2009, le projet de loi organique fixant les missions et les pouvoirs du **Défenseur des droits**, un poste créé par la révision constitutionnelle de l'été 2008, qui devrait cumuler les attributions aujourd'hui dévolues au Médiateur de la République, au Défenseur des enfants et à la Commission nationale de déontologie sur la sécurité.

Nombre de voix se sont élevées contre cette absorption par le Défenseur des droits, du rôle de la Défenseure des enfants.

Le rapport 2009 du Comité droits de l'enfants de l'ONU concernant la France s'inquiétait de l'absence d'une stratégie globale pour les enfants, et d'un plan national permettant de la mettre en oeuvre.

Cette absorption ne risque-t-elle pas d'amener une perte réelle de lisibilité des compétences du futur défenseur des droits en matière de droits de l'enfant ?

Emmanuelle Guyavarch, démographe, a quitté ses fonctions de chargée d'études à l'Oned pour rejoindre, le 1er octobre, l'Observatoire du Samu Social. L'Oned la remercie chaleureusement pour le travail accompli pendant trois ans, au sein de l'équipe de l'Observatoire.

Au cours d'un discours prononcé à l'Ecole nationale de la PJJ à Roubaix, le 28 septembre dernier, la Garde des Sceaux, Michèle Alliot-Marie a déclaré vouloir aboutir à un **projet de loi réformant la justice pénale des mineurs** pour l'été 2010.

Selon la Ministre, les objectifs de cette réforme seront de renforcer l'efficacité et la lisibilité des procédures; apporter des réponses adaptées à la réalité de la délinquance des mineurs, mais également à la personnalité, à l'histoire du mineur concerné ainsi qu'à la gravité des faits établis; renforcer la collaboration entre les divers acteurs concernés.

www.presse.justice.gouv.fr

La **Cour des Comptes** a présenté, le 1er octobre dernier, son rapport public thématique consacré, cette année à la Protection de l'enfance. Son président, Philippe Seguin, a souligné certaines insuffisances, en particulier, les délais excessifs dans l'exécution des décisions de justice.

Rapport disponible sur www.ccomptes.fr, rubrique Publications, rapports publics thématiques